

## FORMATEUR ACCOMPAGNATEUR D' ACTIONS DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

**IP2M**  
GWENAËLLE  
DOBET

Votre consultant/formateur :

Gwenaëlle DOBET



# 2024

### Objectifs de la formation :

A l'issue des 3 jours de formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les enjeux et la réglementation d'une Action de Formation en Situation de Travail,
- Animer une AFEST en mobilisant une pédagogie adaptée à la situation de travail et en garantissant le droit à l'erreur,
- Animer une séquence réflexive en utilisant les outils adaptés et garantissant la traçabilité de l'AFEST,
- Évaluer le transfert des acquis de l'apprenant dans son environnement professionnel.

**Public cible :** Toute personne ayant à assurer le rôle d'accompagnateur en entreprise et ayant à former des personnes en situation de travail.

**Prérequis :** Aucun

**Date(s) :** Sur demande

**Durée :** 3 jours / 21 heures

- En présentiel (inter ou intra) 14h
- et
- En distanciel synchrone 7h
- ou
- En AFEST 21h si les conditions le permettent

### Lieu de la formation :

Inter : Work Sweet Home  
22 rue Louis Blériot – 35170 BRUZ

Intra : Sur le lieu de travail (si les conditions d'accueil le permettent)

**Nombre de participants maximum :** 10

**Nombre de participants minimum :** 3

**Tarifs :** 1050€ ht / participant

CGV disponibles sur [www.IP2M.fr](http://www.IP2M.fr) ou sur demande par mail

### Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Les acquis seront évalués formativement par des mises en situation concrètes avec feed-back, des ateliers d'analyse de pratiques et problématiques professionnelles, des ateliers d'amélioration continue.

Des fiches ressources assurent les apports théoriques et méthodologiques. Des outils seront créés à partir de modèles fournis.

- ↳ Un Quizz à la fin de la formation validera les connaissances acquises.
- ↳ Une attestation de formation sera remise à la fin de la formation à chaque participant.

### Modalités et délais d'accès :

Pour les formations en inter-entreprises, les délais d'accès dépendent des dates de sessions prédéfinies. Une inscription 1 semaine avant le début de la formation est néanmoins nécessaire.

Pour les formations en intra-entreprise, le délai d'accès moyen à la formation est fixé de 2 à 3 semaines à partir de la réception de l'ensemble des documents contractuels.

### Accessibilité :

Vous avez besoin d'aménagement spécifique car vous rencontrez des difficultés ou vous êtes en situation de handicap ?

Merci de bien vouloir nous contacter afin de vérifier que nos conditions d'accueil soient propices à votre inclusion.